# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN 22 MAI 1851.

**Imprimé et publié par**
G. P. WEISSE.
No. 93, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 22 MAI.

**AVIS.**

J'ai donné à M. ETIENNE DUVERGER, agent comptable du journal l'Abeille, ma procuration générale, en date du 5 février dernier, afin de faciliter l'expédition de mes affaires. M. Duverger est en conséquence duement autorisé à payer toute réclamation, recouvrer toute créance et acquitter tout compte, soit en mon nom, soit pour le journal.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1851.
G. F. WEISSE.

## CALIFORNIE.

*Nouvelles de deux semaines plus récentes.*

Le steamer Georgia, venant de New-York et de la Havane, est arrivé hier dans notre port avec les malles de la Californie. Le général Persifor F. Smith se trouvait à bord comme passager. Le Georgia a apporté $21,639 en espèces comme suit: Connelly & Co, $16,000; Simpson & Co, $5,053 95; C. M. Clark, $3.0; J. Gleason, $300.

Les journaux de la Californie que nous avons reçus vont jusqu'au 15 avril.

Les partis s'organisent dans tout l'Etat et se disposent à ouvrir la campagne électorale. Les mineurs n'avaient jusqu'à présent songé qu'à exploiter les placeres; la possession de l'or les absorbait au point de leur faire oublier tout autre intérêt. Mais ils se sont familiarisés avec le précieux métal qui a cessé d'exercer sur eux la fascination des premiers jours et ils redeviennent hommes de parti. Ils se sont tous rangés sous la bannière whig et locofoco et sont décidés à se porter aux polls en masse compacte. Les candidats pour la place de gouverneur ne sont pas encore désignés. On croit que les whigs désigneront le major Pearson B. Reading, un des citoyens les plus estimés de la Californie et dont la haute intelligence et les nobles qualités le classent à part. M. Reading est de Philadelphie et appartient à une famille du Kentucky. Il a été autrefois marchand à la Nouvelle-Orléans et dans l'Etat du Mississipi, mais il y a huit ans qu'il réside dans la Haute Californie, et à l'époque de la guerre c'est lui qui le premier a arboré dans cette province le drapeau américain.

Le candidat des locofocos sera très probablement le major Roman, trésorier de l'Etat. Il est du Tennessee, mais il habite la Californie depuis 1849. Il est également question d'autres candidats, et l'on cite le général Thomas J. Green, le colonel Bigler, le Dr Semple, etc. Le gouverneur actuel, John McDougal, se porte candidat indépendant.

Les élections municipales de San Francisco et de quelques autres villes ont dû avoir lieu il y a environ deux semaines. Nous en connaîtrons le résultat par le prochain steamer. Les whigs sont à peu près surs de triompher à San Francisco, à Stockton et à Sacramento. Aux élections municipales qui ont eu lieu à Marysville, la liste des whigs a triomphé à l'exception d'un seul candidat.

Plusieurs membres de la législature californienne sont accusés de s'être laissé corrompre. Les chambres ont institué une enquête.

Les commissaires des Etats-Unis ont à peu près réussi à résoudre les difficultés avec les tribus indiennes. Les troupes des Etats-Unis ont grandement contribué à ce résultat.

Des pluies abondantes sont tombées en Californie la première quinzaine d'avril et ont facilité les travaux des mineurs. Elles ont également favorisé la végétation, et les récoltes ont la plus belle apparence. Jusqu'ici l'exploitation des mines a occupé presque tous les bras; un grand nombre d'habitans, éclairés par l'expérience, vont abandonner la recherche de l'or pour se livrer à l'agriculture. C'est une heureuse idée et la prospérité de la Californie ne tardera pas à s'en ressentir.

La population de la Californie n'est plus exclusivement masculine. La plupart des habitants se sont fait venir leurs familles, et la présence des femmes a changé l'aspect des villes et des bourgades. Elles ont assoupli les natures sauvages des pionniers et inspiré à ces derniers le goût de la société et des plaisirs calmes. Aussi les mœurs se sont-elles améliorées, et les maisons de jeu sont beaucoup moins nombreuses.

Les mines continuent à être exploitées avec succès; chaque jour amène la découverte d'un nouveau gisement aurifère. On a également découvert des mines d'excellent charbon: c'est une nouvelle source de richesse pour le pays.

Le port de San-Francisco est encombré de navires et de marchandises.

La législature de la Californie a dû s'ajourner le 1er mai.

Les Indiens ont commis de nouvelles déprédations dans le voisinage de Los Angeles. Les habitants harcelés et exposés à de perpétuels dangers ont imploré le secours du gouvernement. Le colonel Joshua Bean a été immédiatement expédié à Los Angeles avec une petite troupe de cinquante éclaireurs.

Le steamer Sarah Sands est arrivé à San Francisco [illegible], venant de Panama. Les [illegible] W. A. Percy qui s'était embarqué à la Havane, [illegible] de la Nouvelle-Orléans, et Job Stafford, du Mississipi, sont morts pendant la traversée.

[illegible] Joséphine B[illegible], fille de M. [illegible] de la Nouvelle-Orléans, est morte à Monterey, à l'âge de treize ans et quelques mois.

Les journaux racontent qu'une dame Laloy, [illegible] à San Francisco, a châtié à coups de cravache un M. Henry Dickinson dont elle avait [illegible]. Dickinson a reçu la flagellation [illegible] et s'est retiré en saluant [illegible] ennemie.

Ce n'est pas seulement à Los Angeles que les Indiens se montrent turbulens et audacieux. On écrit de Monterey que ces hardis maraudeurs [illegible] tous les ranchos dans le voisinage et qu'ils ont même attaqué le bourg [illegible] Obispo. Aux dernières dates, ils [illegible] plaines Salinas dont ils ont [illegible]. C'est là qu'ils organisent leurs expéditions et qu'ils rapportent le butin enlevé aux rancheros. L'alarme est grande parmi ces derniers.

Le meurtre et le pillage ne sont plus aussi fréquens en Californie. L'application de la terrible loi du Lynch a contribué à amener cette décroissance dans la statistique criminelle du nouvel Etat.

On écrit de Sonoma que ceux qui recueillaient [illegible] dans les fragmens de quartz [illegible] de leur attente. L'opération est [illegible] pénible qu'on ne le pensait et donne de [illegible] résultats. Beaucoup de mineurs [illegible] à fouiller le sol et à laver le sable [illegible] depuis qu'ils ont aperçu que le quartz fournissait plus d'or que les placeres.

Les mines d'argent découvertes dans le district [illegible] sont très riches.

### PANAMA.

Les journaux de Panama que nous a apportés [illegible] ne renferment aucun avis important. Les Français résidant à Panama ont célébré par un grand banquet le troisième anniversaire de la République française.

### OREGON.

Nouvelles de l'Oregon reçues par la voie de San Francisco vont jusqu'au 5 avril. Un joueur de [illegible] nommé Kean a tué d'un coup de fusil un habitant d'Astoria nommé William Cook. L'assassin a été immédiatement arrêté et on se disposait à le juger sur le champ.

Les citoyens se sont réunis en meeting pour délibérer sur la nécessité de prohiber les maisons de jeu. Un comité a été chargé de les faire fermer.

Plusieurs riches cargaisons, venant de New York, sont arrivées dans l'Oregon.

HONOLULU.—Il a été reçu à San Francisco des nouvelles de Honolulu qui ne sont pas dénuées d'intérêt. La menace faite par les Français de mettre l'île en état de blocus a causé une vive sensation. Le roi et ses ministres ont déclaré que dans le cas où l'île serait bloquée ils arboreraient le pavillon américain et se mettraient sous la protection de Etats-Unis. Les trois quarts des étrangers résidant à Honolulu sont Américains; ils y sont au nombre de deux mille et y possèdent des plantations et des immeubles. La corvette américaine Vandalia a [illegible] son départ de Honolulu à cause des difficultés survenues entre les Français et le gouvernement de l'île. Elle a dû mettre à la voile le 10 mars pour Panama.

MEURTRE—Henry L. Holmes a tué le 14 de ce mois, dans la paroisse Caddo, un habitant nommé Malachi Bayford. Le meurtrier a été arrêté et conduit en prison.

## DÉPECHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

New-York, 21 mai.

### ARRIVÉE DE L'AFRICA.

L'Africa vient d'arriver dans la rade de New York: les nouvelles qu'il apporte sont de quatre jours plus récentes que celles du dernier steamer. Elles vont jusqu'au 10 de ce mois pour Liverpool et jusqu'au 8 pour Paris.

Le coton est tombé de 1/4 d. sur la place de Liverpool. Vente de 32,700 balles, dont 3,000 prises par les spéculateurs et 3,000 par les exporteurs. Le midding est coté à 5 7/8 et le fair à 6 7/8. Importations: 103,000 balles dont 93,000 de qualités américaines. Stock: 601,000 balles dont 411,000 de qualités américaines. Stock de l'année dernière, époque correspondante: 528,000 dont 333,000 de qualités américaines. Le 9 mai, il s'est traité 10,000 balles dont 3,000 prises par des spéculateurs. Aujourd'hui la vente a été active et le marché est plus ferme.

Rien de nouveau sur le marché monétaire; la rente consolidée est cotée à 97 1/4; rente française, fr. 91.

Le sucre et le café s'améliorent. Le tabac est languissant, mais les prix n'ont pas fléchi. La graisse est plus chère: elle varie de 50 à 51 s. Les farines sont plus recherchées.

La température a été froide et désagréable pendant plusieurs jours. Le 10 mai, le temps s'est remis au beau.

Les nouvelles politiques du continent sont satisfaisantes.

### THEATRE D'ORLEANS.

C'est aujourd'hui que M. Jahn prend son bénéfice. Il sera secondé par nos meilleurs artistes et entre autres, par Mlle Patti et M. Strakosch. Le spectacle se compose du 4e acte de *La Favorite*, du 2e acte des *Diamants de la Couronne*, d'un vaudeville, de variations sur le piano par M. Strakosch, d'un air chanté par Mlle Patti, et d'un concerto exécuté par le bénéficiaire. Il y aura foule, car à part les sympathies naturelles que le public éprouve pour un artiste de talent, le programme ci-dessus ne laisse rien à désirer.

Mlle Parodi paraîtra demain pour la troisième fois devant le public du théâtre français. Le rôle qu'elle remplit dans *Lucrèce Borgia* est éminemment adapté à ses moyens dramatiques, et elle le rendra, nous en sommes sûrs, avec le même succès que celui de Norma. Mlle Patti aura sa bonne part des applaudissemens qui éclateront demain dans la salle d'Orléans. Les deux rôles d'hommes sont confiés à MM. Génibrel et Scott, qui les étudient depuis plusieurs jours. Les dilettanti apprendront avec plaisir que ces deux excellens artistes chanteront en italien. La soirée sera brillante et le théâtre envahi par une foule énorme.

ELECTION D'UN CONSTABLE.—Les citoyens du 5e, 6e et 7e districts de la Seconde Municipalité ont été appelés hier à élire un Constable pour la Seconde Justice de Paix. Il y avait onze candidats—M. P. O'Brien a été élu à une majorité immense sur ses concurrents—il a eu 595 voix sur 1620.

### ARRIVÉE DU GENERAL PERSIFOR F. SMITH.

Le général Smith qui s'est acquis une haute renommée pendant la guerre du Mexique et qui plus tard a occupé en Californie le poste élevé de gouverneur militaire de la province, est arrivé hier dans notre ville à bord du Georgia après une absence de trois ans. Ses nombreux amis se sont empressés d'aller à sa rencontre et de lui souhaiter la bienvenue. Des saluts ont été tirés en son honneur de l'ancienne Place d'Armes, aujourd'hui Place Jackson, et de la Place Lafayette. Le général Smith partira dans un jour ou deux pour Washington.

En se référant aux annonces de la partie anglaise de l'Abeille, nos lecteurs verront qu'un grand nombre de citoyens les plus respectables de la ville ont offert à M. et Mme Leati, artistes du Théatre Placide, un bénéfice d'Adieu. La solennité a été fixée à lundi prochain. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

### VOYAGE DU PRÉSIDENT.

Les journaux du Nord enregistrent les moindres incidens du voyage de M. Filmore. Le président a été reçu avec un enthousiasme extraordinaire à Philadelphie et sur toute la route qui conduit de cette dernière ville à New-York. A Philadelphie le président et M. Webster ont du haranguer la foule qui se pressait en face de leur hôtel.

Le président et sa suite sont arrivés à New-York dans l'après-midi du 13.

HAVANE.—Nos journaux de la Havane vont jusqu'au 15 du courant. L'agitation créée par les bruits d'invasion est à peu près calmée. Les habitans de l'île envoient de toutes parts au capitaine-général l'expression de leur loyale adhésion au gouvernement de la métropole. Reste à savoir si ces démonstrations sont sincères.

LA PRÉSIDENCE—Une convention démocratique qui s'est réunie dans un comté de la Pennsylvanie pour désigner ses candidats, s'est prononcée en faveur de l'honorable James Buchanan, comme candidat démocrate pour la prochaine présidence.

HAÏTI—Le brick *Monte Christo* venant de Port au Prince, a apporté à Boston des nouvelles d'Haïti jusqu'au 24 avril. Les chambres ne se sont pas encore prononcées sur la demande collective des commissaires français, anglais et américains au sujet de la pacification de l'île. L'empereur hésite à accorder dix années de trève aux Dominicains, mais il sera bien forcé d'accepter cette solution provisoire. Le bruit courrait dans l'île que le prince Bobo avait franchi les frontières et s'était refugié à Santo-Domingo. Quinze cents hommes des troupes de l'empereur sont entrés au Cap haïtien et quinze cents autres y étaient attendus.

MANILLE—Les dernières nouvelles reçues par la voie de San Francisco sont de la fin de janvier. La récolte de sucre était assez maigre. Le gouverneur des îles a quitté Manille le 11 décembre avec une escadrille composée de la corvette *Ville de Bilbao*, du brick *Ligero* et des steamers *Reina de la Castilla*, *Magallanes* et *El Cairo*, portant mille hommes de troupes. Il avait à demander une réparation quelconque aux autorités de l'île Soolo. Un des steamers s'étant approché en parlementaire du port principal a été reçu à coups de canon par les forts. Le gouverneur s'est alors retiré à Sambourga pour attendre l'arrivée des renforts qui devaient lui être expédiées de Manille le 28 janvier et qui porteront ses forces à quatre mille hommes.

### CHRONIQUE LOCALE.

—J. Lopez a été traduit hier devant le recorder Caldwell pour avoir dimanche dernier, en compagnie de plusieurs autres individus, assailli et blessé un nommé Hemelson dans la rue Girod. L'examen de l'affaire a été différé.

Mme Casey, Bridget Casey et Mary Haulin ont été accusées hier devant le recorder Caldwell d'avoir volé des fers à repasser à Catherine Cavanaugh dans la rue Gravier.

PETITES AFFAIRES.—Un grand nombre de personnes ont comparu hier tant dans la 1re que dans la 2de municipalité, sous l'accusation de bris de paix quelques-unes ont du fournir caution pour leur bonne conduite future, d'autre ont payé une amende.

ASSAUT ET BATTERIE.—C. Renou a comparu hier devant le recorder Génois, sous l'accusation d'assaut et batterie. L'accusé a été envoyé à la 1re Cour de District pour y subir son jugement.

## FEUILLETON.

### *Le Testament Normand.*

PROVERBE.

PERSONNAGES:

| | |
|---|---|
| URSULE, | M. BREMONT, |
| REGINE SAPHYR, | M. RIGOIS, |
| Mme BREMONT, | LE TABELLION, |
| Mme RIGOIS, | UN DOMESTIQUE, |
| PHILIPS, | VOISINS. |

(La scène se passe en Normandie.—Le théâtre représente l'intérieur d'une ferme.)

SCENE PREMIERE.

PHILIPS, LE TABELLION.

LE TABELLION— Mais d'où vient, monsieur Philips, que vous ne vous mettez pas sur les rangs avec votre jolie ménagère? Voilà trois jours que je passe entre vous deux, et je puis dire que je n'ai jamais vu un ménage aussi parfaitement d'accord sur tous les points.

PHILIPS—La raison en est bien simple, monsieur le tabellion: l'oncle dont nous héritons et chez lequel j'ai été élevé jusqu'à mon mariage, l'auteur du testament bizarre dont la difficile exécution vous retient ici depuis trois jours,—avait épousé, après de longues traverses, une jeune fille dont il était ardemment épris, et qui de son côté l'aimait à en perdre la tête. Ils n'étaient pas mariés depuis trois mois que l'amour avait disparu. Il n'y a pas de haine aussi terrible que celle dont l'origine est de l'amour aigri.—Au bout de six mois, ils étaient séparés et ils plaidaient. Mon oncle a passé le reste de sa vie à faire des épigrammes contre les femmes et contre le mariage.—Sa dernière a été écrite sur une page de son testament; c'est moi qui l'ai écrite sous sa dictée pendant les derniers jours de la maladie dont il est mort.—Cherchez là, vous avez le testament.

LE TABELLION, lisant de place en place....—"Ordonne que la ferme des Aulnes avec la terre en dépendant et une poularde grasse soient délivrées en toute propriété."—Ce n'est pas cela; c'est le fameux article que je commence à désespérer d'exécuter.... Ah! voici, c'est en vers:

A son second matin, d'Eden le premier hôte,
A ses côtés, en place de sa côte,
Vit "la chair de sa chair et les os de ses os,"
Et son premier sommeil fut son dernier repos.

PHILIPS—Je devins amoureux de Sydonie—Mais comment avouer à mon oncle que je songeais à me marier.—Il me prit un tel chagrin que j'en tombai malade. Il était bon, il me questionna; je lui avouai la vérité—"C'est juste, me dit-il, voilà assez longtemps que tu es garçon et heureux; il est temps de payer ton tribut. Je te rendrais peut-être service en te laissant mourir de ton ridicule chagrin.—Et moi aussi, dit-il avec amertume, j'ai failli mourir; bien plus, j'ai voulu me tuer parce qu'on ne voulait pas me laisser marier. Fais ce que tu voudras." Je ne me le fis pas répéter deux fois. J'épousai Sydonie, mais je m'aperçus bientôt que la vue de notre tendresse et de notre bonheur ou le chagrinait profondément ou l'exaspérait. Il s'était résigné à un malheur commun et inévitable. Il ne pouvait supporter la pensée qu'il aurait pu être heureux.—Il s'aigrissait et se fâchait au moindre prétexte; je voyais qu'il ne tarderait pas à se séparer de nous. J'aimais mon oncle qui m'avait élevé.—De plus, je ne me souciais pas de perdre son héritage. Nous primes le parti, Sydonie et moi, d'abord de cacher notre amour, ensuite de feindre de nous aimer moins,—puis de nous quereller quelquefois. Mon oncle était enchanté, nous accablait de bons mots et reprenait sa sérénité. —"Avoue, me dit-il, que tu me prenais pour un homme bizarre et un peu maniaque; tu te croyais sans doute plus habile ou plus heureux que moi."

Il est mort, nous croyant tous deux désespérés de notre union. Comme cela a duré assez longtemps, le bruit s'en est répandu, et nous ne trouverions nulle part les deux voisins qui voudraient affirmer par serment que jamais il n'est venu à leur connaissance que nous ayons eu un seul différend depuis notre mariage, et c'est une clause nécessaire.

LE TABELLION—Oui. (Lisant.) "La ferme des Aulnes et la terre qui en dépend, avec une poularde grasse, aux deux personnes mariées depuis au moins un an et un jour qui affirmeront par serment qu'elles ne s'en sont jamais repenties ni l'une ni l'autre;—deux voisins devront également jurer.... etc.. etc."—C'est fâcheux pour vous de perdre cette jolie petite ferme, surtout avec tous les droits pour l'obtenir.

PHILIPS.—Grâce à mon oncle, nous sommes aussi riches que nous le désirons.

LE TABELLION—Après tout, si aucun des candidats ne remplit les conditions exigées, vous garderez la ferme. Nous n'avons plus que deux prétendans, et nous avons dû repousser douze couples depuis trois jours.

PHILIPS—Mais, M. et Mme Rigois ont à peu près rempli les conditions; ils ont prêté le serment avec enthousiasme, et ils ont fourni quatre voisins au lieu de deux pour témoins de leur union.

LE TABELLION—Ces Rigois ne m'inspirent pas de confiance; ils sont trop doucereux; j'attends avec impatience le résultat des informations que j'ai fait prendre, et pour lesquelles je les ai fait revenir après déjeuner.

SCÈNE II.

PHILIPS—LE TABELLION—RIGOIS—URSULE RIGOIS—UN DOMESTIQUE.

LE DOMESTIQUE— Voici, monsieur le tabellion, la réponse à la lettre que vous avez envoyée à la commune voisine.

LE TABELLION—C'est bien.

LE DOMESTIQUE—M. et Mme Rigois montent l'escalier; ils disent que vous les attendez.

LE TABELLION, après avoir lu la lettre.—Faites entrer. (A Philips.) On ne sait rien, si ce n'est que c'est un excellent ménage.

PHILIPS—Alors la ferme est à eux, avec la terre et la poularde grasse.

LE TABELLION—Cela m'en a tout l'air.

M. RIGOIS entre, donnant la main à sa femme.—Prends garde, ma biche, il y a un pas; pose doucement tes chers petons.

URSULE RIGOIS—Mille remerciements, mon cher mari; je suis toujours bien sensible à vos attentions.

RIGOIS—N'est-ce pas mon devoir, ma poule, et un devoir bien doux de veiller sans cesse sur toi, d'écarter de ton chemin la moindre épine!

URSULE—Et moi, mon doux ami, ne voudrais-je pas me mettre entre toi et le moindre chagrin!

LE TABELLION, à Philips—Ces gens m'agacent les nerfs.

RIGOIS—Je ne passe pas un jour, ma chatte, sans remercier le ciel de vous avoir donnée à moi et....

LE TABELLION—Monsieur et madame, vous avez accompli le voeu du testateur; il ne me reste qu'à vous déclarer l'acte qui vous constitue propriétaire de la ferme et de la poularde grasse.

M. PHILIPS—Mon clerc n'arrive pas; voulez-vous avoir l'obligeance d'écrire sous ma dictée?

PHILIPS—Volontiers.

(Le Tabellion et Philips se mettent à une table au fond du théâtre, le Tabellion dicte à voix basse, Philips écrit. M. et Mme Rigois restent sur le devant du théâtre.)

MADAME RIGOIS—Ne trouvez-vous pas, mon bien-aimé, que cette clause d'une poularde ajoutée à la ferme est très singulière?

M. RIGOIS—Le testateur était un homme bizarre, ma colombe, comme le prouve assez cet article de son testament; mais il est d'usage dans ce pays d'ajouter aux redevances en argent quelque provision en nature. Beaucoup de pièces de terres sont louées pour vingt écus, par exemple, et un cent d'œufs, ou bien pour dix écus et un poulet gras à chaque grande fête de l'année.

URSULE—Je vous remercie, mon fidèle ami, de cette explication.

RIGOIS—Je suis trop heureux, mon tchou, de vous faire un plaisir, quelque petit qu'il soit.

LE TABELLION à Philips—Je ne peux plus les supporter! Allons finir l'acte dans la pièce à côté!

(Le tabellion et Philips emportent le papier et les plumes. M. et Mme Rigois restent seuls.)

URSULE—Il m'est avis, mon bon mari, que nous ferions bien de planter la crémaillère dans cette ferme qui nous appartient désormais, et la poularde grasse pourrait bien y jouer son rôle.

RIGOIS—Pensée ingénieuse, ma déesse, et à laquelle j'applaudis avec enthousiasme. Cette poularde au riz....

URSULE—Y pensez vous, mon ami! une poularde grasse au riz!....

RIGOIS—Certes, oui, j'y pense, ma chère fée; j'aime beaucoup la poularde, et j'aime beaucoup le riz. Il me semble alors difficile de ne pas faire un mets exquis avec les deux réunis.

URSULE—Mais on se moquerait de nous!

RIGOIS—Et pourquoi cela, ma tourterelle, se moquerait-on de nous?

URSULE—Parce qu'on ne met au riz que des vieilles poules, mon bon.

RIGOIS—Eh bien! s'il nous plaît, à nous, d'y mettre une belle poularde grasse, ça n'en sera que meilleur.

URSULE—Ça ne se fait pas.

RIGOIS—Il est bien sûr, ma nymphe, que ça ne se fait pas soi-même et tout seul; mais quand nous l'aurons fait, on le trouvera excellent.

URSULE—Pourquoi faire rire à nos dépens?

RIGOIS—Et qui se permettrait, ma rose, de rire à nos dépens?

URSULE—Mais.... tout le monde.

RIGOIS—Il n'est pas probable, chère vigne dont je suis l'heureux ormeau, que tout le monde sache que nous aurons mangé une poularde au riz avec trois ou quatre amis.

URSULE—Quand on dit tout le monde, c'est une manière de parler.

RIGOIS—Et une assez mauvaise manière, mon adorée.

URSULE—Nous ne sommes pas ici à l'Académie, cher Edouard.

RIGOIS—C'est pour cela que nous sommes forces de parler correctement, chère compagne de ma vie. Tout ce qu'il plait de dire à un académicien est français après qu'il l'a dit, s'il ne l'était pas auparavant.

URSULE—Je ne sais rien, cher ami, de plus ridicule que de parler ainsi un langage plissé à petits plis et empesé!

RIGOIS—Je vous demande humblement pardon, ma reine, mais vous confondez la correction avec le pédantisme.

URSULE—Mettons que je ne sais pas le français, et que c'est le bas breton que j'ai appris au Sacré-Cœur.

RIGOIS—Vous parleriez la langue la plus barbare, lumière de ma vie, que le son de votre voix suffirait pour me ravir.

URSULE—Vous prenez peut-être cela pour un compliment?

RIGOIS—Mais j'estime que les femmes les plus difficiles ne le laisseraient pas traîner et s'empresseraient de le ramasser.

URSULE—Joli compliment, qui veut dire que le babil des femmes est comme celui du perroquet, qu'il ne daigne pas faire attention à la pensée qu'il exprime, ou plutôt qu'on croit qu'il ne veut rien dire.

RIGOIS—Parlons d'autre chose, chère idole. Tout bien considéré, il faudra faire la poularde au riz. Il n'y a pas là de quoi hausser vos charmantes épaules.

URSULE—Si fait bien, il y a de quoi, et mes épaules ne seraient pas les seules qui se hausseraient.

RIGOIS—Je ne professe pas comme pour les vôtres, dame de mes pensées, un culte respectueux pour toutes les épaules, et je trouverais plaisant qu'à ma table quelqu'un se permît de se moquer de moi. Je l'aurais bien vite mis à la porte.

URSULE—N'allez-vous pas faire de cela une grosse affaire!—Ne vous mêlez donc pas, mon chéri, des choses du ménage. Rien ne déplaît plus aux femmes qu'un homme-Catherine, qui s'immisce dans les casseroles et la marmite.—On fera la poularde à la sauce blanche, comme cela doit se faire.

RIGOIS—Mais pourquoi cela se doit-il?

URSULE—Parce que.

RIGOIS—Oh! c'est là la grande raison des femmes. Parce que! Il semble qu'à cette raison [illegible] il n'y ait plus rien à répondre.

URSULE—Les femmes sont si bêtes!

RIGOIS—Je n'ai pas dit cela, ... mais elles sont quelquefois entêtées!

URSULE—Vous les appelez entêtées quand elles résistent à votre entêtement.

RIGOIS—Sexe charmant, mais tête, mais plein de préjugés! Vous savez, chère amour, comme j'ai horreur des préjugés!

URSULE—C'est-à-dire que vous aimez à vous singulariser.

RIGOIS—Disons tout de suite que je suis un idiot. Voyons.... ma céleste aimée, soufflons sur ce nuage qui obscurcit votre beau front.

URSULE—Voulez-vous dire que je suis en colère?

RIGOIS—Ma foi, si vous voulez savoir la vérité, chère beauté, vous en avez furieusement l'air.

URSULE—Mais c'est qu'une sainte manquerait de patience!

RIGOIS—En voilà assez, n'en parlons plus.

URSULE—A la bonne heure! et ne vous mêlez plus de ces choses-là. La poularde sera excellente à la sauce blanche.

RIGOIS—Quand j'ai dit qu'il n'en fallait plus parler, ma charmante, c'est que j'entendais bien que l'on ferait ainsi que j'ai dit.

URSULE—Vous êtes fou!

RIGOIS—Et vous la créature la plus opiniâtre!

URSULE—C'est bien heureux que je m'obstine quelquefois à vous empêcher de faire des sottises.

RIGOIS—Merci!

URSULE—Il y a de quoi, si ça peut vous corriger.

RIGOIS—Me corriger! Ah ça, je suis donc tombé en enfance! je suis donc un crétin? Eh bien! ça ne m'arrive pas souvent, mais j'aurai fait une fois ma volonté....on mangera la poularde au riz.

URSULE—Non!

RIGOIS—Au riz!

URSULE—Quel jour comptez vous donner ce dîner?

RIGOIS—Mais....après demain.

URSULE—Eh bien, j'irai dîner chez ma mère.

RIGOIS—Je vous le défends!

URSULE—Vous me défendez d'aller dîner chez ma mère? L'obéissance a des bornes, et ceci les dépasse.

RIGOIS—Ah, c'est comme cela! Vous croyez empêcher le dîner d'avoir lieu! Eh bien, je le donnerai au restaurant, au plus cher: à trente francs par tête, sans le vin.

URSULE—Fou et prodigue!

RIGOIS—Sarpejeu! madame Rigois, je vous ai aussi par trop gâtée. Il est donc à dire que je ne serai pas le maître chez moi? Je le serai, madame Rigois! Je vous le ferai voir! Vous n'irez pas dîner chez votre mère; vous resterez ici, et vous ferez les honneurs à nos amis; et vous leur servirez la poularde.... au riz....avec beaucoup de riz.

URSULE—Je sais bien que la femme n'est qu'une esclave. J'obéirai, mais je ne mangerai pas, et je ne cacherai pas mes larmes.

RIGOIS—Oh! vous voudriez me faire passer pour un despote, pour....un brutal! Pourquoi ne dites-vous pas que je vous bats?

URSULE—Si vous ne le faites pas, je ne vous en sais pas de gré, c'est que vous ne l'osez pas.

RIGOIS—Je ne l'ose pas!....Et qui m'en empêcherait?

URSULE—Mais croyez-vous que mon frère le capitaine de dragons....

RIGOIS—Votre frère! est-ce à dire que vous me menacez de votre frère? Parce qu'il est soldat, croyez-vous me faire peur?...Je proteste contre le despotisme du sabre! Il n'y a pas de sabre, si long qu'il soit, qui m'empêchera d'être le maître chez moi. Ah! votre frère! Eh bien, qu'il vienne se mêler de mes affaires, il trouvera à qui parler! Je ne suis qu'un pékin, mais, sarpejeu! il n'y a plus de pékin! je suis caporal dans la garde nationale, et j'ai mon sabre aussi!....Votre frère! mais je me moque pas mal de votre frère!

URSULE—C'est facile à dire, il est à cent lieues d'ici.

RIGOIS—Mais écrivez lui de venir, que je lui dise à son nez, à ses moustaches, que je me moque de lui!....Ah! j'ai peur....Oui, je suis bien de ceux qui ont peur!....Mais qu'il vienne donc!

(M. Rigois, hors de lui, prend une chaise et la brise par terre. Mme Ursule Rigois jette un cri et s'évanouit sur une autre chaise. Le tabellion et Philips accourent au bruit.)

PHILIPS—Mais, grand Dieu! qu'est-ce qu'il y a!

URSULE—Ah! messieurs, vous faites bien d'arriver. Vous me sauvez peut être la vie!

RIGOIS—Ah! c'est que je n'ai pas peur, moi! je l'attends, votre capitaine de dragons! je lui ferai manger son casque et ses bottes....et au riz, encore!

PHILIPS—Calmez-vous, M. Rigois.

RIGOIS—Me calmer! mais je suis calme, très calme; heureusement que je suis calme, car je ne sais sans cela où la fureur me porterait!

URSULE—Messieurs, ne me laissez pas seule avec ce furieux.

RIGOIS—Hypocrite!

URSULE—Enragé!

SCENE III.

LES MEMES, UN DOMESTIQUE.

LE DOMESTIQUE—Messieurs, une dame, qui s'appelle Mme Régine Saphyr, demande à vous parler. Elle est accompagnée de deux voisins qui la connaissent depuis son enfance. Elle vient, dit-elle, pour la ferme et pour la poularde.

LE TABELLION—Elle arrive à propos, car je n'ai pas besoin de dire à M. et Mme Rigois qu'ils ont perdu tous leurs droits à l'aubaine. (Il déchire l'acte.)

URSULE—Eh bien! tant mieux, on ne mangera pas la poularde au riz.

RIGOIS—Ah! vous croyez cela, madame Rigois? Eh bien! c'est ce qui vous trompe: on en mangera tous les jours, le matin et le soir; on ne mangera plus autre chose à la maison. (Ils sortent.)

(Entrent par une autre porte Régine Saphyr et deux de ses voisins avec leurs femmes.)

LE TABELLION—C'est vous qui êtes madame Saphyr, madame?

RÉGINE—Oui, monsieur.

LE TABELLION—Vous venez pour la ferme?

RÉGINE, regardant une lettre qu'elle a entre les mains—Et pour la poularde, monsieur.

LE TABELLION—L'une ne va pas sans l'autre. Quels sont ces messieurs et ces dames?

RÉGINE, consultant toujours sa lettre.—Les voisins exigés pour la clause du testament, et ma mère.

LE TABELLION—Depuis combien de temps êtes-vous mariée, madame?

RÉGINE—Il y aura trois ans à Noël, monsieur.

LE TABELLION—Et depuis deux ans et demi il ne s'est pas élevé une seule discussion entre votre mari et vous, et vous ne vous êtes repentis ni l'un ni l'autre?.... Mais où est votre mari, madame?

RÉGINE—Je l'attends, monsieur; il ne va pas tarder à venir.

PHILIPS—Veuillez vous asseoir, mesdames et messieurs. On va vous faire servir des rafraîchissements. Quand M. Saphyr sera arrivé, vous sonnerez ici, un domestique se présentera et vous n'aurez qu'à lui ordonner d'avertir M. le tabellion et.... votre serviteur.

SCENE IV.

REGINE SAPHYR et MADAME VEUVE BREMONT, *mère de Regine, sur le devant du théâtre; les voisins et les voisines assis dans le fond.*

MADAME BREMONT— Pourvu que ton mari arrive.

REGINE—Sa lettre est bien claire: "Mardi 22 mai, à 2 heures après-midi, j'arriverai à la ferme des Aulnes, soyez-y avec votre mère et deux voisins. Soyez habillée en blanc avec des rubans bleus, je vous dirai pourquoi." Le rose me va beaucoup mieux. Cependant je n'ai pas osé lui désobéir. Quelle peut être la raison de me faire mettre une couleur qui ne me va pas?

MADAME BREMONT—La raison est bien simple: c'est pour être sûr de te reconnaître.

REGINE—Ce serait trop fort.

MADAME BREMONT—Ecoute donc, Régine, Saphyr n'est pas de ce pays: il était en relâche avec son navire quand il a été amené chez nous par feu ton père; puis il est reparti, ne t'ayant vue qu'une fois. Il nous a écrit de New-York qu'il te demandait pour femme, en nous priant de lui répondre à Philadelphie; puis, ayant reçu notre réponse favorable, il nous a écrit du banc de Terre-Neuve, en nous envoyant ses papiers, et nous prévenir de faire publier les bans et de tenir tout prêt pour trois mois après. Trois mois après, il arrivait. On vous a mariés à la municipalité.

REGINE—Puis il m'a dit: "Ma chère femme, il faut que dans quatre heures je sois au Havre, d'où part mon navire demain à midi. Il y a une heure de route; mais j'irai vite si vous voulez qu'on nous marie à l'église.—Si je le veux? m'écriai-je; mais je ne me crois pas mariée du tout jusque-là. Vous ne me faites pas l'effet d'être mon mari, et je ne saurais vous appeler autrement que M. Saphyr.—Eh bien, dit-il, arrivez au Havre demain matin à huit heures. La messe sera toute prête et les cierges allumés." A neuf heures la cérémonie de l'église était prête au Havre; à dix heures, il m'avait quittée pour veiller à ses préparatifs de départ, et je ne l'ai plus revu. Je comprends qu'il ait peur de ne pas me reconnaître. Pourvu qu'il ne me trouve pas plus laide!

MADAME BREMONT souriant — Sois tranquille: tu n'étais qu'une enfant, et tu as aujourd'hui toutes les grâces de la jeunesse. Mais une de nos voisines a mis aussi des rubans bleus.

REGINE—Elle est bien laide, ma mère!

MADAME BREMONT—C'est vrai. Sais-tu qu'il a eu là une excellente idée de concourir pour la possession de la ferme des Aulnes. Mais comment a-t-il appris le testament?

REGINE—Par quelques autres marins du pays qu'il aura rencontrés.

(Entre le capitaine Saphyr.)

REGINE—O mon Dieu! ma mère, est-ce que cet homme à grande barbe noire serait mon mari?

MADAME BREMONT — Je crois que oui; il n'avait pas de barbe il y a trois ans; cependant je crois le reconnaître. Il est du reste fort bien.

SAPHYR—Pardon, mesdames, entre vous deux qui avez des rubans bleus, laquelle me fait l'honneur de s'appeler madame Saphyr?

REGINE—C'est moi, mon cher Saphyr! (Elle va pour se précipiter dans ses bras, Saphyr l'arrête d'un geste.)

SAPHYR—Chut!.... ne compromettez pas la position, ma chère épouse.

MADAME BREMONT—Enfin, vous voici, mon gendre: embrassez-nous, et dites-nous....

SAPHYR—Chut! ma belle-mère, nous causerons de tout cela plus tard.

REGINE—Il me semble qu'après deux ans et demi de mariage et de séparation....

MADAME BREMONT—Plus tard, quand vous serez aux Antilles sans doute!

SAPHYR—Au nom du ciel, mesdames, occupons-nous de la ferme et de la poularde; n'échangeons pas un mot qui y soit étranger, ou tout serait perdu....je vous le demande en grâce. Où est le tabellion?

REGINE—Il nous a dit de sonner quand vous seriez arrivé.

SAPHYR—Sonnez donc alors. Je suis ponctuel: deux heures moins cinq minutes.

(Entre le domestique.)

MADAME BREMONT—Prévenez M le tabellion que M Saphyr est arrivé.....

SAPHYR—Et part pour la Chine demain matin.

REGINE—Comment!

SAPHYR—Chut!

MADAME BREMONT—Demain matin! Ça n'est pas possible.

SAPHYR—Chut!

MADAME BREMONT—En attendant le tabellion, permettez que je vous présente nos voisins et voisines auxquels vous devez des remerciemens.

SAPHYR—Chut!.... Tantôt.

(Entrent le tabellion et Philips.)

LE TABELLION—Monsieur Saphyr?

SAPHYR—C'est moi. Vous êtes le tabellion?

LE TABELLION—Oui.

SAPHYR—Et monsieur?

PHILIPS— L'exécuteur testamentaire du défunt.

SAPHYR—Très bien. Aux termes du testament, je viens réclamer une ferme et une poularde.... grasse. Me voici: Onésime Saphyr, capitaine de navire. Voici Régine Saphyr, ma femme. Nous sommes mariés depuis deux ans et demi. Voici le contrat. Depuis ce temps, pas une discussion, même la plus légère, n'a eu lieu entre nous, pas une plainte, pas un regret n'a été exprimé. Il faut deux témoins, en voici quatre; leur moralité est attestée par ce papier.

LE TABELLION—Ainsi, vous ne vous repentez pas d'avoir épousé votre femme? Elle ne vous a donné aucun regret?

SAPHYR—Non, monsieur.

LE TABELLION—Et vous l'épouseriez encore aujourd'hui?

SAPHYR—Oui, monsieur.

LE TABELLION—Et vous, madame?

REGINE—Si ce sont les mêmes questions, monsieur, je n'ai à faire que les mêmes réponses.

LE TABELLION—Approchez, les voisins. Donnez à monsieur vos noms et prénoms. (A Philips.) Ecrivez.

PREMIER VOISIN—Jean Claiol et Bérénice sa femme.

DEUXIEME VOISIN—Noë Bumont et Dorothée son épouse.

LE TABELLION—Vous êtes prêts à jurer qu'il est à votre connaissance que le capitaine Saphyr et dame Régine son mariés depuis deux ans et demi?

PREMIER VOISIN—J'étais à la noce.

LE TABELLION—Et que depuis ce temps, jamais vous ne les avez entendus se plaindre l'un de l'autre?

DOROTHÉE DUMONT—J'ai entendu quelquefois Régine se plaindre de l'absence de son mari.

LE TABELLION—C'est une preuve d'affection. Jamais il n'est venu à votre connaissance qu'il y ait eu entre eux aucune querelle ni discussion?

LES TÉMOINS—Nous le jurons!

LE TABELLION—Signez. Signez aussi, capitaine Saphyr. Et vous aussi, madame Régine Saphyr. Signez, maître Philips. A mon tour, Monsieur et madame Saphyr, la ferme est à vous. La poularde grasse va être mise dans le garde-manger.

MADAME BRÉMONT—Est-ce que vous ne nous ferez pas l'honneur de la manger avec nous?

LE TABELLION—Impossible; on m'attend et je suis en retard.

PHILIPS—Je suis pris par la même affaire que M. le tabellion.

LE TABELLION—Voici les titres de propriété de la ferme. Quant à la poularde, possession vaut titre. (Sortent le tabellion et Philips.)

SAPHYR—Maintenant, ma chère femme et ma chère belle-mère, vous pouvez me faire toutes les questions que vous voudrez. Cependant vous ferez mieux de faire préparer à souper pour nous et pour les bons voisins que je remercie et que je n'ai pas l'honneur de connaître.

PREMIER VOISIN—Nous sommes de notre côté enchantés de faire votre connaissance, capitaine Saphyr.

MADAME BRÉMONT et RÉGINE ensemble—Est-ce que vous repartez demain? Pourquoi avez-vous été si longtemps? Resterez vous longtemps en Chine?

SAPHYR—Nous n'avons guère de temps; je vous ai dit de me faire des questions, si vous y tenez absolument; mais je n'y veux répondre qu'à mon retour de Chine.

MADAME BRÉMONT et RÉGINE—Mais, mon gendre, — mais, mon mari....

SAPHYR—Il est cinq heures; à neuf heures, je pars pour rejoindre mon navire,—je me mets en route demain matin, à la marée; il faut donc une heure pour préparer le dîner, deux heures pour le manger, fumer une pipe et prendre le café. Restera une heure pour causer avec ma femme de nos affaires. Vous voyez bien qu'il faut remettre vos questions ou du moins mes réponses à mon retour de Chine, époque où nous serons encore comme aujourd'hui le modèle des tendres époux et des bons ménages.

L'AUTEUR s'avançant sur le bord de la scène, après les trois saluts d'usage:

MORALITÉ.

Une des causes auxquelles il faut attribuer le grand nombre de mauvais ménages, c'est qu'on apprend aux filles à faire des filets et non à faire des cages.

ALPHONSE KARR.

---

Succession de Jos. Abat.

On nous invite à appeler l'attention du public sur la vente des propriétés suivantes, appartenant à la succession de Jos. Abat, qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse St Louis, par N Vignie, encanteur.

Une terre avec belle maison de maître, d'environ deux lieues au dessous de la ville, faisant face au fleuve.

Une autre terre mesurant un arpent de face au fleuve, à environ 5 milles au dessous de la ville.

Terrain situé dans le faubourg Marigny et Washington, dans des quartiers susceptibles d'une grande augmentation de valeur.

On nous prie d'appeler l'attention du commerce sur la vente de vins de Marseille, Porto Muscat, etc., en déchargement de la barque Cesare qui aura lieu aujourd'hui, à 5 heures, sur la Levée vis-à-vis le marché, [illegible]

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

**Vente par catalogue de marchandises sèches.**

F. H. Petitpain vendra aujourd'hui, à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises et du pays, comprenant plus de 140 colis et lots, à laquelle vente nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne.

## COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI SOIR, 21 MAI.

Hier les ventes de coton ont été plus considérables qu'on ne l'avait rapporté; elles ont atteint 5,000 balles; aujourd'hui elles se sont ralenties et n'ont pas excédé 3,000 balles. Nous cotons le middling @ bon middling, 8¾ @ 9.

Environ 200 boucauts sucres se sont vendus aujourd'hui de 5⅜ @ 5¾ la liv. pour le fair.

La mélasse est languissante et les prix ont une tendance à la baisse.

La farine n'a pas changé, il s'est vendu 2,500 barils de $3 92½ @ 4 pour l'Ohio et de 4 20 @ 4 25 pour St-Louis. Environ 6,500 sacs de maïs ont été pris de 45 @ 51 cts le boisseau.

Il y a eu peu de demande pour les provisions. Le mess porc se vend en petite quantité $14 75 marqué. Une vente de M. O. non inspecté s'est faite à $14 25. Le bacon est en bonne demande à 8½ et 9¼ pour les côtes et à 7 et 7⅝ cts pour les épaules.

Le whiskey se vend à 19 et 19½ cts le gallon rectifié.

Le change est comme par le passé et la demande est bonne. Nous cotons les Sterlings, de 10⅝ @ 111—Paris, 5f 12½ @ 5f 05—Traites sur New-York, à 60 jours, ½ @ 1 pour cent d'escompte—Checks. ½ @ 1 pour cent de prime.

Le fret est calme—Coton pour Liverpool, 9/16.

## LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—
Navire F P Sage, Robinson, pr Liverpool.
Barque Prrio, Kinney, pr Bordeaux.
Brick Carlotta, Costa, pr Gênes.
Goelette Lois, Pennell, pr Pensacola.

—ARRIVÉS.—
Steamship Georgia, Porter, de New-York via Havane.
Navire Jessore, Cobb, de New York.
Juniata, Burnham, de Baltimore.
Brick Josephine, Ducey, de Rattan Island.
Water Witch, Goodspeed, de Rattan Island.
Fritz, Astrom, de Rio Janeiro.
Goelette Faustina, Rivera, de Vera Cruz.
Apariceda, Sanchez, de Campêche.
Alice, Miner, de Pensacole.
Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

—MEMORANDA.—
Boston, 12 mai—Expédié, navire France, Nichols, pr la N Orléans.

CIGARES DE LA HAVANE:
100,000 CANONES, à vendre à un prix très modéré, par J A FERNANDEZ,
21mai—15f No 4, rue Tchoupitoulas

**Dissolution de Société.**
La société existant sous la raison de RICHARD & FESTE est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour, 15 mai.
MM. RICHARD, ALDIGE & CO, successeurs, restent chargés de la liquidation à l'ancien domicile, 35, rue Chartres, au premier.
20 mai—3f RICHARD & FESTE.

NOUS avons l'honneur d'informer le public que nous venons de former une société commerciale pour l'importation des marchandises françaises, anglaises, allemandes, suisses, sous la raison sociale de RICHARD, ALDIGE & CO.
Nous profitons de cette occasion pour aviser nos amis que nous offrons en vente à un grand rabais, le stock actuel provenant de la société précédente, qui existait entre MM. RICHARD & FESTE.
Nouvelle Orléans, le 16 mai 1851.
L. H. RICHARD,
PAUL ALDIGE,
PAULIN MARTIN.
20 mai—15f 35, rue de Chartres, au premier.

**Importation française.**
LE soussigné prévient ses clients et le public qu'il ouvrira incessamment un magasin rue Douane, Nos 46 et 44, où il continuera les affaires d'IMPORTATION française en MARCHANDISES SECHES, fantaisie et nouveauté.
Il leur propose en même temps des soldes de marchandises provenant de la liquidation du stock de Richard & Feste, à des prix très réduits et à des termes libéraux.
Nouvelle-Orléans, 20 mai 1851.
21mai—1m VICTOR FESTE.

MIGUEL HERNANDEZ
EST CANDIDAT
POUR UNE REELECTION A LA PLACE DE
CONSTABLE
DE LA CINQUIEME JUSTICE DE PAIX.
L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

Le navire JOHN HANCOCK, du Havre, est maintenant prêt en déchargement; poteau No 28, Seconde Municipalité. Les consignataires sont requis d'avoir à délivrer leurs permis durant les cinq jours, autrement les marchandises emmagasinées à leurs frais et risques. H V BAXTER,
21 mai 79, rue de la Commune

AVIS—On pourra voir en se référant aux annonces du Railroad Pontchartrain, qu'à l'avenir un char à cheval partira tous les matins à quatre heures, pour la commodité des pêcheurs. 20 mai—2

Le navire JOHN HOLLAND, capitaine Peter Vesper, arrivé de Bordeaux, est maintenant prêt à décharger vis à vis la rue des Ursulines, Première Municipalité. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis dans le délai de cinq jours prescrits par la loi, autrement leurs marchandises seront portées dans les magasins de la Douane, à leurs périls et risques. H NOEL & GUIRAUD,
20 mai 103 rue Royale

Ni le capitaine ni les consignataires du navire JOHN HOLLAND, capitaine Peter Vesper, arrivé de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
H NOEL & GUIRAUD,
20 mai 103 rue Royale

**Changement de domicile.**
JOSEPH CASBERGUE, marchand tailleur, ayant transporté son magasin de l'encoignure Bourbon et Bienville, au
No 106, RUE ROYALE,
entre les rues St Louis et Conti, informe sa clientelle et le public qu'on recevra, comme par le passé, les ordres qu'on voudra bien lui confier.
Il a maintenant en magasin un assortiment de mérinos et d'articles d'été. 22 mai—3

$50 de récompense.
IL a été perdu hier, entre une et trois heures de l'après-midi, pendant le trajet en omnibus, de la rue du Canal à la rue Marigny, DEUX BILLETS, dont un de $50 et l'autre de $10. On croit qu'ils sont de la Banque de l'Etat de la Louisiane. La personne qui les a trouvés recevra la susdite récompense en rapportant le montant chez P. W. Woodruff, rue du Camp, No 39, ou à Michel Aîné, rue Marigny, 82. 22 mai—1

**C. Godin,**
Libraire, Relieur et Papetier.
133, Rue de Chartres.
LES Evangiles, traduction par Lamenais.
Œuvres de Béranger illustrées et musique
Confidences et Raphaël illustrés,
Biographie universelle,
Un million de Faits,
Atlas de [illegible]
Abonnement au cabinet de lecture $1 par mois [illegible] 22mai

PIPES en fer fondu à gaz et à eaux—
1,500 pieds 1 1/2 pouces, diamètre 6 pieds long.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1500 | do | 2 | do | do | 6 | do |
| 1500 | do | 2 1/2 | do | do | 6 | do |
| 2000 | do | 3 | do | do | 9 | do |
| 1500 | do | 4 | do | do | 9 | do |
| 1500 | do | 5 | do | do | 9 | do |
| 1500 | do | 6 | do | do | 9 | do |
| 1500 | do | 8 | do | do | 9 | do |

Aussi des robinets etc pour lesdites pipes, à vendre par PRIESTLEY & BLIN, Agents,
22mai Rue du Camp [illegible]

TABAC en feuille de la Havane—Un bel assortiment de capes et tripes vrai Vuelta de Abajo, le plus supérieur en ville, en magasin et à vendre par FCO PUIG Y PUIG,
22 mai 28 rue de la Commune

CIGARES DE LA HAVANE—Regalia, panetelas, damas, Londres, prensados, imitados, vegueros, et toutes les autres dénominations des marques les plus renommées constamment en magasin et à vendre à des prix modérés par FCO PUIG Y PUIG,
22 mai 28 rue de la Commune

BOUCHONS DE LIEGE—[illegible] en magasin et à vendre par FCO PUIG Y PUIG,
22 mai 28 rue de la Commune

CIGARES DE LA HAVANE—60,000 Regalias, Imperiales, Militar, Prensados, Panetelas, Damas, Londres, &c, des meilleures marques, tel que Figaro, Cabanas, Cabarga, Partagas, El Sol, Dos Hermanos, Lord Wellington, Silvide, Nereyde, [illegible], Patron Silalas, Isabel de [illegible], Ambrosia, Vilate, &c. en magasin et à vendre par D BORNIO Jr,
22mai 34, rue Gravier

CIGARETTES—[illegible] Sevillana, et en caisses de l'Espagnola, à vendre par B VALLS,
22 mai 37, Commune

CIGARES de la Havane—350,000, en débarquement de la barque [illegible] et goélette Fairy, à vendre par B VALLS,
22 mai 37, rue Commune

VIN DE JEREZ—30 barils, à vendre par B VALLS,
22 mai 37, Commune

SALSEPAREILLE—10 balles, à vendre par B VALLS,
22 mai 37, Commune

CACAO—30 [illegible] de Guayaquil, à vendre par B VALLS,
22 mai 37, Commune

AMANDES—10 barils douces sans coques, et 12 caisses do amères à vendre par B VALLS,
22 mai 37, rue Commune

TABAC A CHIQUER [illegible]—12 barils à vendre par B VALLS,
22 mai 37, Commune

AMIDON—11 barils en débarquement de la barque Millaudon, de la Havane, à vendre par B VALLS,
22 mai 37, Commune

PICADURA—12 sacs, à vendre par B VALLS,
22 mai 37, Commune

COGNAC de la Rochelle, en débarquement du navire John Holland, de Bordeaux, 20 demi pipes, 25 quarts de Le Lesage et Co, La Rochelle, à vendre par O. VALETON & CO.,
22 mai No 25, rue Tchoupitoulas.

CONDUITS aux épaves de la 1re municipalité, rue Derbigny, entre Dumaine et St Anne:
UNE VACHE rouge, le dessous du ventre blanc, une partie de la queue blanche, quelques taches blanches sur la tête, [illegible] aucune autre marque ni étampe visible.
UNE VACHE blanche pivelée de noir, marquée à une oreille, étampée à la hanche droite de D E, sans aucune autre marque ni étampe visible.
UNE VACHE blanche pivelée chatine et noire, marquée aux oreilles, étampée à la hanche droite d'une lettre qui ressemble à un H, sans aucune autre marque ni étampe visible.
UNE VACHE blanche, pivelée chatine et noire marquée à l'épaule droite des lettres qui ressemblent A S C; prête à mettre bas; sans aucune autre marque ni étampe visible.
Si d'ici au 7 juin les dites vaches ne sont point réclamées, elles seront vendues au lieu et heure accoutumés par l'encanteur.
MICHEL DUREL,
2mai Gardien des épaves

CIGARES — 455,350 cigares de la Havane, en déchargement de la barque Sophia, à vendre par LABORDE & XIQUES,
21 mai No 3, Front Levée.

SUCRE—100 caisses supérieur jaune, de la Havane en débarquement de la barque Sophia, à vendre par LABORDE & XIQUES,
21 mai No 3, Front Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BROGANS—174 caisses en déchargement des navires Lone-Star, St Peter, Forest Prince et Middlesex, à vendre par G W DUNBAR,
21mai 5, rue des Magasins

RECU par le navire John Holland, de Bordeaux:
7 demi, 20 quarts, 15 barils — Eau de Vie foncée, marques Union Propriétaires La Rochelle.
20 demi, 60 quarts, 40 barils — même marque.
20 quarts Cognac Pinet, Castillon & Co,
THOMAS PINET & CO,
21mai 27, rue Conti

IODURE DE POTASSE—3 caisses Iodure de potasse, de fabrique française, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
21m 36, rue Chartres

TOILE D'IRLANDE—5 caisses toile d'Irlande 4/4 en débarquement du navire Jersey, de Liverpool, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
21m 36, rue de Chartres

VEAUX CIRES—3 caisses veaux cirés de la marque de Trouvé Chauvel, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
21m 36 rue de Chartres

CORSETS—2 caisses corsets sans couture, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
21m 36, rue de Chartres

A VENDRE en débarquement du navire John Holland, venant de Bordeaux:
40 caisses vieux vin St Julien;
10 do prunes sèches en grands flacons;
5 barils prunes sèches;
10 caisses petits pois, champignons, cèpes à l'huile et pâtés truffés, par LOREILHE & CO,
21m enc Royale et Douane

A VENDRE en débarquement du navire Lemuel Dyer, venant du Havre:
60 paniers de 12 et 24 demi bouteilles de la marque célèbre London Club, de MM. Benoist Guelon & Co, de Reims, par LOREILHE & CO,
21m enc Royale et Douane

EN débarquement du navire John Holland, venant de Bordeaux, le soussigné offre à vendre:
46 barriques vin rouge bon ordinaire;
50 barils vin blanc Barsac;
8 boucauts ficelles en pelottes;
25 caisses guignolet;
20 do de 500 demi boites chaque sardines à l'huile;
10 do de 100 quarts do do do do
75 quarts Cognac 4e pve, Connié et Martin;
75 huitièmes do do do do
DOMINIQUE LANATA,
21m 9 & 10, rue Jefferson

AVIS.
ON a besoin d'une bonne cuisinière, parlant principalement le français; et si sa cuisine et son caractère conviennent, on la prendra à loyer d'une manière permanente.
S'adresser au bureau de cette feuille. 29m

EN débarquement du navire John Holland, venant de Bordeaux—120 barriques vin St-Julien; 20 demi pipes eau de vie de J J Dupuy; 20 quarts do do do, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
20 mai 17 & 19 rue St Louis

CIGARES de la Havane—160,200 de marques différentes et qualités assorties, reçus nouvellement par la goëlette Fairy, de la Havane, et à vendre par J M CABALLERO,
20mai 36, V-Levée, entre Douane et Bienv.

EN débarquement du navire John Holland, venant de Bordeaux:
24 barriques vin rouge;
50 barils vin blanc à vendre par X LAMBERT,
20mai 62, rue des Magasins

EN débarquement du navire John Holland, venant de Bordeaux:
250 barriques vin rouge, bon ordinaire.
20 barriques vin blanc haut Sauterne,
100 barils vin blanc do
100 barils vin blanc Haut Barsac,
A vendre par G M LUCAS,
20 mai—1m 30, Bienville

A VENDRE par le soussigné—110 barils vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac.
9mai—1m G M LUCAS, rue Bienville

GIN ANCHOR BRAND—85 pipes genièvre, en déchargement du navire Lemuel Dyer, venant du Havre, et ayant droit au drawback, à vendre par J & J. TARBOS,
15mai 31, Vieille Levée

RAIL ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS, JACKSON ET LE NORD.
Avis est par le présent donné que les livres de souscription pour les actions du Rail Road projeté entre la Nouvelle-Orléans, Jackson et le Nord seront ouverts jeudi 1er mai 1851, à 9 heures A. M. aux endroits suivans, sous la direction des membres du comité permanent des voies et moyens, savoir:
JAMES ROBB, Banque rue du Camp.
LEONARD MATTHEWS, bureau de la Compagnie du Soleil encoignure Camp et Commune.
W. H. GARLAND, bureau du trésorier, Seconde Municipalité.
PETER CONREY Jr., Banque rue du Canal.
J. P. BENJAMIN, bureau rue Canal.
H. C. CAMMACK, rue Carondelet.
Hon. ISAAC T. PRESTON.
J. P. HARRISON, Maison Payne & Harrison, rue du Camp.
Col. W. J. CAMPBELL, bureau du Gaz.
J. BALDWIN, Compagnie d'Assurance, Southern Life, rue du Camp.
GLENDY BURKE, rue du Canal
R W MONTGOMERY, rue du Canal.
H. J BUCKNER, bureau Buckner & Stanton, rue Gravier.
A. D. KELLY, Maison Kelly & Conyngham, rue du Camp.
GEORGE CLARK Notaire rue du Camp.
Les personnes ci-dessus désignées sont les agents officiels choisis par la Convention. Toutes personnes de la ville ou de la campagne qui s'intéressent à cette entreprise peuvent obtenir des listes de souscription et les pouvoirs à cet effet, en s'adressant à James Robb à la Banque.
Les propriétaires des journaux de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lafayette et des campagnes sont invités à ouvrir des listes de souscription.
Par ordre du comité.
JAMES ROBB, Président.
JOHN CALHOUN, Secrétaire 1 mai

HOTEL DU CHENE VERT, A BILOXI.
TENU PAR Mme PRADAT.
LE public est informé que cet établissement, et avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.
Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons aérées complètement séparées de l'hôtel.
La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.
Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 140 pieds de long elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.
L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.
L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.
Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel [illegible] égal, sinon supérieur, aux plus beaux établissements de ce genre établis dans le Sud.
Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert sont invitées à en informer le capitaine du steamboat afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.
Les prix sont modérés. 19 mai—4m

BAIE ST-LOUIS.
Hotel Bellouard.
MME Veuve JEAN BELLOUARD a l'honneur d'informer ses amis et le public en général que sa maison est ouverte et que les améliorations et agrandissements qu'elle a fait faire à son établissement lui permettront de recevoir un plus grand nombre de pensionnaires cette année.
Elle ose espérer par ses efforts constants pour satisfaire les personnes qui mettront leur confiance en elle, mériter de plus en plus le bienveillant patronage qu'on n'a cessé de lui accorder jusqu'à ce jour. 19 mai—9

TEXAS. Colonie Castro.
DERNIER AVIS—COLONIE CASTRO TEXAS. Les colons qui ont été appelés au mois de mai dernier par le Consul Français pour obtenir leurs terres dans la dite colonie, conformément à la loi, devront se présenter [illegible] jusqu'au 15 septembre 1851. S'adresser de 9 à 12 et de 4 à 6 heures à F BOUCHTA.
Agent des terres du Texas, rue de la Commune, No 4 9 mai—1m

Bureau du Chemin de fer de la Nlle. Orléans et Carrollton.
Nouvelle Orléans, 20 mai 1851.
AVIS—La direction de cette compagnie a déclaré ce jour, un dividende de six piastres par action, [illegible] payable aux actionnaires à partir du 1er juin 1851.
Par ordre de la direction.
21 mai—10 CHARLES BAQUIE, secrétaire

SEINES, EPERVIERS, &c, &c.
12 DOUZAINES EPERVIERS et 100 SEINES de toutes dimensions. Aussi, un grand assortiment d'articles pour la pêche. En magasin et à vendre par W B McCUTCHON & CO,
9mai 55, rue du Camp

Machines à vapeur à vendre.
UNE machine à vapeur horizontale, de la force de vingt chevaux, [illegible] convenable pour moulin à sucre, à scie et à moudre.
UNE MACHINE à action verticale, de la force de vingt cinq chevaux, [illegible] S'adresser à Cook & Otway Entreprise Works, encoignure Clara et [illegible] S E VOSE.
7mai—9 Rue Poydras, No 78.

A LOUER à bon marché—Une maison en briques à étages située encoignure St-Ferdinand et Levée. S'adresser à J B DUCRET,
3mai—15 Rue St-Louis No 14.

A LOUER—Un bureau situé rue de la Douane, No 64, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale. Possession en sera donnée le 15 courant. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO.
8 mai 22, rue St Louis.

A LOUER—La maison en briques à trois étages, située rue Bourbon, No 80, entre Conti et Bienville. Elle sera délivrée en bon ordre le 1er juin prochain.
S'adresser à G. TOURNADE,
7mai No 75, rue Conti

CHEVAL A VENDRE—Les personnes désirant acheter un cheval de monture pour dames pourront trouver ce qu'il leur convient au No 77, rue de la Douane. 8 mai—30

Liquidation—Liquidation.
RUE ROYALE, 141.
MLLE GUERIN a l'honneur de prévenir les dames qu'à partir de ce jour elle vendra au prix coûtant et au-dessous, ce qui lui reste de marchandises. On trouvera chez elle des chapeaux de paille et de crin de toutes nuances et des plus nouveaux, des châles et arragonaises en mousseline brodée, de la lingerie pour enfans et quantité d'articles de fantaisie. Tout doit être vendu avant le départ de Mlle Guérin pour France, où elle fera de nouveau un assortiment complet. 5mai—15

MELASSES—A vendre à l'arrivée, le chargement de la goëlette Townsend Jones, consistant en environ 40,000 gallons de mélasses de Cube, en barils et tierçons.
LABORDE & XIQUES,
No 3, rue Front, entre les rues Crossman et Canal 19mai

HUILE D'OLIVE—800 paniers huile d'olive Marcellin Sue, 300 do do do do, au drawback; 60 do do do James Pagnol, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
19 mai 27, rue St-Louis

COGNAC, ABSYNTHE, etc—20 quarts cognac fine champagne, 4me preuve, 25 caisses absynthe, 50 paniers champagne, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
19 mai 27 rue St Louis

MUSCAT DE FRONTIGNAN—100 caisses muscat de Frontignan, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
19 mai 27 rue St Louis

DAMEJEANNES—500 damejeannes de 1, 2 et 3 gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
19 mai 27 rue St Louis

CERISES à l'eau de vie—100 caisses, excellente qualité, à vendre en magasin, par O VALETON & CO,
17m 25, Tchapitoulas

TRUFFES, Pâtés, &c—100 demi boites truffes 100 demi et 100 quarts boites pâtés truffés; 60 demi boites champignons, à vendre par O VALETON & CO,
17m 25, Tchapitoulas

OLIVES ET CAPRES—150 caisses olives et capres, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par O VALETON & CO,
17m 25, rue Tchapitoulas

VIN MUSCAT—100 caisses, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par O VALETON & CO,
17m 25, Tchapitoulas

BOUCHONS—20 balles de 15,000 chaque, pour bouteilles à vin, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par O VALETON & CO,
17mai 25, Tchapitoulas

SARDINES à l'huile—8,000 boites, demi et quarts de boites, à vendre par O VALETON & CO,
17m 25, Tchapitoulas

GRAISSE—500 barillets prime, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
16 m2 Tchoupitoulas, No 15.

ALCOOL—25 barils, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
16mai Tchoupitoulas, No 15.

EPAULES—25 tierçons Schwely Haugh's extra passés au sucre, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
16 mai Tchoupitoulas, No 15.

VIN—160 barriques vin rouge en déchargement du navire John Holland, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 mai 30 Vieille Levée

VIN—200 caisses vin rouge capsulé et étiqueté, en déchargement du navire John Holland, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 mai 30 Vieille Levée

COGNAC—74 demi, quarts et huitièmes de pipe, première preuve, marque M Vauthier, en déchargement du navire John Holland, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 mai 30 Vieille Levée

PRUNES—20 caisses prunes sèches en jarres, en débarquement du navire John Holland, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 mai 30 Vieille Levée

SUCRE de la Havane—231 caisses blanc et jaune en déchargement du brick Sophia, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 mai 30 Vieille Levée

GENIEVRE de Hollande—10 pipes marque Key, dans les magasins de la Douane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 mai 30 Vieille Levée

CHAMPAGNE—560 paniers Ducal Grape, en quarts et pintes en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
20 mai 30 Vieille Levée

CHAUX DE THOMASTON — 800 barils chaux fraîche, en déchargement, à vendre par THS. BLOIS,
3av 91, rue des Magasins

CIMENT—650 barils ciment romain, ciment hydraulique de Newark et Rosendale, à vendre par THOS. BLOIS,
3av 91, rue des Magasins

EXPRES POUR LA CALIFORNIE.
DE DODGE & Co,
Via Chagres et Panama.
CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et des îles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery; celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos Associés. M. H D B Cutter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial, et de cette manière, ils pourront expédier toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer.
E W WILEY, ancien Agent de DEARING & WILEY,
26mars No 51, rue du Camp.

LES soussignés informent respectueusement leurs amis et le public que, le premier ayant été renommé NOTAIRE PUBLIC pour la paroisse d'Orléans, ils continueront à donner toute leur attention aux affaires de leur notariat, dont le bureau est au No 21, rue Conti
A. BARNETT,
19 mai—3f EDWARD BARNETT.

AVIS.—A. CHIAPELLA, NOTAIRE PUBLIC, a transporté son étude au No 67, rue Royale, entre celles Conti et Bienville, en face de la Banque de la Louisiane. 19 mai—30f

A LOUER une negresse bonne blanchisseuse et repasseuse. S'adresser au No 62, rue des Magasins. 19 mai

ANISADO DE MALLORCA.
6 demi-pipes et 12 quarts anisado de Mallorca en débarquement et à vendre par P. GELPI,
19 mai—2 131 Vieille Levée.

Demande d'un Professeur.
ON désirerait trouver dans une famille créole résidant à la campagne, une dame pouvant enseigner le français et la musique. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 21 mai

DEMANDE D'UN PROFESSEUR.
ON désirerait trouver pour enseigner dans une famille créole demeurant à la campagne, un professeur d'anglais et de mathématiques, qui pourrait donner une bonne éducation. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 21 mai

A LOUER—Une maison en briques à étage, située rue Dumaine, entre Condé et Royale.
Deux maisons avec magasins, situées rue de la Levée, face au port, entre Ursulines et Hôpital.
Une maison en briques à étage, située rue de la Commune, entre St Jean et St Pierre.
Deux maisons en briques avec magasins, situées rue Condé, entre Madison et St Anne.
Une maison de résidence, située rue Bagatelle, entre St-Jean Baptiste et St Avide.
Une maison de résidence, située rue Poètes entre Craps et Grands Hommes. S'adresser chez EUG. ROCHEREAU & Co
21 mai 17 et 19, rue St-Louis

MAISON HAUTE A LOUER pour le 1er août prochain située rue du Canal, No 126, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser chez VOR HEBERT
15 mai 149 rue de Chartres

**Vor. Hebert,**
Libraire, Papetier et Marchand de papier peint,
149, rue de Chartres.
RECU par le navire Lemuel Dyer
Le Vicomte de Bragelonne, 2 vol. [illegible]
Mathilde, par E. Sue, 2 vol. [illegible]
do do édition bon marché
Jérôme Paturot, do do
Histoire de Napoléon par Laurent de l'Ardèche, 1 beau vol. [illegible] par Horace Vernet
[illegible] Contes fantastiques [illegible]
Brochures, Pamphlets, Theatres, &c
Histoire des parfums et des fleurs, et de leur usage dans la toilette des dames.
Hygiène des baigneurs.
[illegible] du visage et de la peau, formulaire de la beauté.
[illegible] et perfectionnement de la beauté, spécialement chez les femmes.
Abdication de Louis Philippe, racontée par lui-même.
Louis d'un Proscrit (par Félix Pyat)
Qu'est-ce que le retour à l'Empire.
Gabrielle, comédie par Emile Augier.
Crœsus, revue comique du salon de 1851.
La Femme qui perd ses jarretières, vaudeville.
Jeanne, Drame—La Tante [illegible], vaudeville
Tout vient à point qui sait attendre, vaudeville
[illegible] 21 mai

P LONGIS, 17, Vieille Levée offre à vendre—100 barriques vin [illegible] Durand, au drawback;
100 do do do en magasin
104 quarts de vin de Porto Miguel Roy;
120 do do do Fr Grousset,
120 do do Madère do
10 barriques vin de Bordeaux pour familles
5 do do ordinaire
3 do do Medoc [illegible]
150 caisses vin Médoc vieux
5 paniers Champagne A Garreau,
149 do do de [illegible]
30 do huile d'olive Plagnol
10 vases Médoc [illegible]
10 barriques vin de [illegible] et Valery, reçu par le navire Montreal, de Bordeaux. 15 mai

VIN ET VINAIGRE—1,000 caisses vin rouge, 120 barriques [illegible] 20 barils vinaigre, en débarquement du navire John Holland, de Bordeaux, à vendre par H NOEL & GUIRAUD,
21 mai 103 rue Royale

VIN BLANC—5 caisses vin blanc Chateau Yquem, [illegible] en débarquement du navire John Holland, de Bordeaux, à vendre par H NOEL & GUIRAUD
21m 103, Royale

COGNAC—15 demi pipes cognac A Bonnot & Co,
46 quarts do do do
30 huitièmes do do do
En débarquement du navire John Holland de Bordeaux, à vendre par H NOEL & GUIRAUD
21 mai 103, rue Royale

EN débarquement du navire John Holland, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés—
80 barriques vin rouge St Estephe;
12 do do St Julien;
12 do do blanc Haut Sauterne.
800 boites sardines de Nantes;
1500 demi do do
1000 quarts do do
A vendre par FERBOS FRERES,
20 mai—15 247 et 249, Royale enc Dumaine

CHAMPAGNE—175 caisses vin de champagne dans les magasins de la douane à vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249,
20 mai—15 rue Royale, encoignure Dumaine

28 QUARTS de pipes vieux cognac fine champagne
50 caisses bougie de la Villette;
50 meules fromage de Gruyère,
[illegible] caisses saucissons de Lyon;
500 demi boites champignons au naturel;
200 demi do cèpes à l'huile;
100 demi do truffes au naturel;
40 caisses absinthe suisse Ed Pernod;
150 paniers huile d'olive, &c., &c., à vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249,
20 mai—15 rue Royale, encoignure Dumaine

**Changement de Domicile.**
LE DOCTEUR J. VIGNE prévient ses connaissances et le public qu'il a transporté son domicile au No 94, rue Hôpital, entre Royale et Bourbon.
3av—1m

AVIS—Des calomnies ayant été répandues sur mon compte [illegible] rendu compte suivant, provenant de la direction du Bureau Médical:
Qu'il soit connu, que nous Président et Membres du Bureau de Direction, autorisons par ces présentes le sieur G M SAUNDERS, M. D, d'exercer la profession de médecin dans tout l'Etat de la Louisiane et qu'il jouisse de tous les privilèges et bénéfices qui en dépendent.
WARREN STONE, M D,
A HESTER, M. D,
C TURPIN, D M P,
I LABATUT, D M, Président,
P A BERTRAND, Secrétaire.
Bureau du Dr SAUNDERS, encoignure Magasin et Marche. 15av—3m

**J B Carr & B G Fontenenu, Avocats,**
NATCHITOCHES (Louisiane),
PLAIDENT devant les Cours de paroisse de Natchitoches, Caddo et de Soto, ainsi que devant la Cour Suprême à Alexandrie. 19fv—6m

Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à MM. McDowell & Co à New-York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glasgow ou Belfast.
26 oct McDOWELL, MILLS & CO.

CHLORURE de Labarraque, sirop de Briant, élixir anti glaireux de Guillie, purgatif, vomipurgatif et pilules purgatives de Leroy.
Chlorure de chaux sec, en jarres, salsepareilles de Sands et de Townsend, bougies en cire, sondes de Mayor, vermifuge canadien et de Fahnestock.
SANGSUES HONGROISES
A vendre par E E MOUGIN, Pharmacien,
23av Encoignure Dauphine et Douane

**Lots et residences à Pascagoula.**
A VENDRE de charmantes résidences de campagne et lots de valeur faisant face au Golfe du Mexique à Est Pascagoula. Ces propriétés sont les plus agréables de l'Etat pour les bains de mer et les prix sont très modérés.
Les personnes désirant se procurer une délicieuse maison de campagne peuvent s'adresser à M. Jacob Baptiste à Est Pascagoula ou à J. A. Beard, encanteur, Arcade Banks, Nlle Orléans.
17 mars

VENTE DE PIANOS,
Pour cause de liquidation.
Une grande quantité de pianos neufs et de seconde main, à vendre à des prix comme il ne s'en est jamais vendu sur place. Pianos d'Erard, pianos de Pleyel, droits et obliques, et le meilleur à queue qu'il y ait en ville, pianos système en fer à sept octaves, fabriqués expressément pour le pays. Tous ces pianos seront vendus bien au dessous de leur valeur pour du comptant. ALLOVON,
12 m—3m 44 rue Conti

**Six Esclaves à Vendre**
Pour cause de départ.
PERSELIA, griffonne, âgée de 32 ans, avec ses deux enfants, ALEXANDRE, âgé de 13 à 14 ans, et une fille de 2 mois; Persella est créole, parle anglais et français, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse;
MERY, négresse, âgée de 38 à 40 ans, créole, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse;
MARIANNE, négresse, âgée de 13 à 14 ans, bonne domestique de maison, sachant faire un peu de tout.
MASSON, mulâtre, âgé de 15 à 16 ans, bon domestique de maison.
Pour les conditions, s'adresser au "Crescent Coffee House", encoignure St Charles et Gravier.
2mai D. CASAS.

BRIQUES à feu anglaises—50,000, de Liverpool, à vendre par THS. BLOIS,
3av 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU—3,000 briques de Pittsburg, à vendre par THOS. BLOIS,
3av 91, rue des Magasins

VINS ROUGES ET BLANCS—3 barriques vieux vin rouge Grand Chateau Leoville;
4 barr. vieux vin rouge Ch. H.-Brion, 1841;
5 do do do Clerc Millon Pauillac, 1844;
10 do do do St Julien Médoc, 1844;
10 do do do Ch. St Corbian, 1842;
14 do vin rouge bon ordinaire pour familles;
30 barils vin blanc Haut Sauterne, 1847;
12 do do do 1847;
16 do do do 1849;
En magasin et à vendre par B TALAMON,
15mai 166, rue Royale

HUILE D'OLIVES—600 paniers en grandes et demi bouteilles, de la marque James Plagniol, à vendre par B TALAMON,
15mai 166, rue Royale

CIGARES et tabac en feuilles—Un grand assortiment, à vendre par BROUVIERE FRERES,
20 avril [illegible] Bienville

## AMUSEMENS.

### Théatre d'Orléans.

JEUDI, 22 MAI 1851.
*Bénéfice de M. JAHN.*
**Spectacle et Concert**
Ouverture de la Muette à grand orchestre
SOUVENIRS DE LUCRECE BORGIA—Grande fantaisie pour piano, composée et exécutée par M STRAKOSCH.
AIR Chanté par Mlle PATTI
CONCERTO de violon [illegible] par M JAHN
Le quatrième acte de
LA FAVORITE
Le second acte de
LES DIAMANS DE LA COURONNE
LE SUPPLICE DE TANTALE [illegible]
Le spectacle commencera [illegible]

### Théâtre des Variétés.

Quatre représentations seulement [illegible] JEUDI, 22 MAI 1851.
L'ISLE DES JOYAUX, pièce [illegible] pour la dernière fois; précédée [illegible] chants et danses, LE SYLPHE.
Vendredi, bénéfice de Mme HOWARD

### THÉATRE D'ORLEANS.

Vendredi 30 mai.
GRANDE SOLENNITE MUSICALE.
GRAND CONCERT FESTIVAL
VOCAL ET INSTRUMENTAL,
*A l'instar de Paris, Londres, Berlin, Vienne et autres grandes villes.*
Cette soirée extraordinaire sera [illegible] au bénéfice de M. F. LEHMANN, artiste du Théatre [illegible] chef d'orchestre [illegible] Orléans.
M LEHMANN sera assisté en cette occasion par un orchestre choisi et composé de 80 exécutans. A cet orchestre il a adjoint tous les artistes CHANTANS du théâtre français [illegible] Mme DE VRIES.
FLEURY JOLI
[illegible]
GENIBREL
SCOTT
[illegible] WYNEN
[illegible] CARRIERE
M JAHN chef d'orchestre du Théatre d'Orléans et M LEHMANN [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE CRESCENT MUTUELLE.
AVIS est par le présent donné que [illegible] pour trente-deux trustees qui devront servir pendant un an à partir du premier lundi [illegible] d'août prochain, [illegible] dans les bureaux de cette Compagnie lundi, 2 juin prochain, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi.
Nouvelle-Orléans, le 12 mai 1851
CHARLES J. MANSONI, Secrétaire
13 mai

GLACES ET SORBETS.
L'ETABLISSEMENT [illegible] GLACES ET SORBETS [illegible] pour la saison [illegible]

A LOUER la maison [illegible] à l'encoignure St. Louis et Dauphine [illegible] S'adresser à [illegible]

Bien de campagne sur le bayou St Jean A VENDRE.
UNE BELLE PROPRIETE offrant [illegible] Pour les conditions s'adresser à BONNEVAL & BENIT,
20 mai No 54, rue [illegible]

A VENDRE—[illegible] rue Bourgogne [illegible] Pour les conditions et la description s'adresser à BONNEVAL & BENIT
20 mai

A VENDRE.
TERRAIN de [illegible] St Charles et Carondelet. Conditions et description s'adresser à BONNEVAL & BENIT.
20 mai

**P et E Reilly et Co,**
ONT l'honneur de prévenir [illegible] MANTELETS [illegible] DENTELLES [illegible] Fonds de dentelle [illegible] Mouchoirs brodés nouveaux [illegible] Gants de soie d'Alexandre
AUSSI
Mousselines, Percales, [illegible] Bazin à fleurs [illegible] 6000 yardes [illegible] à 15 et 20 cents la yarde.
P & E REILLY & Co
Encoignure Royale et Conti
5 mai

CONSERVES FRANCAISES—Reçu par le navire [illegible] Holland, venant de Bordeaux—[illegible] 4 caisses thon mariné, à vendre par DUNTZE & IKEN,
20mai Enc. Royale & Conti

VIN BLANC—En débarquement du navire John Holland, venant de Bordeaux—
40 barriques vin blanc supérieur, à vendre par DUNTZE & IKEN,
20mai Enc Royale & Conti

RECU par le navire Louisiana de Bordeaux
100 jambons de Westphalie
80 douz eau de seltz,
[illegible]
200 livres saucissons de Brunswick, à vendre par DUNTZE & IKEN,
20m enc Royale et Conti

A LOUER IMMEDIATEMENT—Le premier étage d'une maison située rue de Chartres, No 115, entre St-Louis et Conti, composée de plusieurs appartements. Une pension pour [illegible] ce local y aurait de grandes chances de succès.
S'adresser rue St-Pierre, No 89, Première Municipalité. 25 avril

A louer à bon marché.
Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, des cabinets, galerie [illegible] cour, [illegible] chambre à domestiques, &c, &c.
La dite maison est située rue St Ferdinand, No 67, entre Craps et Amour. Pour plus amples renseignements, s'adresser à PIERRE FOUTZ.
[illegible] rue de la Douane

ADR. Z. CAVELIER L. F. MAXENT
**Cavelier & Maxent**
Rue Royale, No 169,
INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission en barriques et en caisses. 6 jan
EN débarquement du navire Isaac Newton venant de Bordeaux
80 barriques vin rouge C C Queyries, pour 1841
6 do do La Mission, 1843
4 do do do 1844
[illegible] caisses do do [illegible]
189 do do Haut Talence 1841
A vendre par CAVELIER & MAXENT
4mars 169, rue Royale

CIGARES de la Havane.—109,980 marques de choix et grandeurs assorties, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par J M CABALLERO,
10 mai No 36 Vieille Levée.

DEMANDE—Un nègre de 14 à 16 ans, connaissant la ville et bien recommandé. S'adresser à DUNTZE & IKEN
10 mai Enc. Royale et Conti

CHANGE sur la Havane, à peu de jours de vue, à vendre par LABORDE & XIQUES,
19 mai No 3, rue Front

A VENDRE par le soussigné—102 barriques vin rouge, de bonne qualité, ordinaire, à vendre par G M LUCAS,
9mai—1m 30 Bienville

A VENDRE par le soussigné—20 barriques vin de Marseille, marque Bergasse;
300 paniers d'huile, en grandes et en demi bouteilles, marque Plagniol.
9 mai—1m G M LUCAS 30 rue Bienville

A VENDRE par le soussigné—250 caisses de vin bouteilles, vin rouge, de différentes marques, telles que St-Julien, Pauillac, [illegible] et Canteneau Médoc.
[illegible] caisses de douze bouteilles vin blanc Haut Sauterne 1844. G M LUCAS
9 mai 30 Bienville

GRAND CHOIX DE PIANOS.
A. PERIER, RUE ROYALE, 310.
A l'honneur d'informer les Amateurs d'excellens pianos, qu'il vient de recevoir des fabriques de MM. PLEYEL et d'ERARD, des pianos d'un genre nouveau. Pianos à queues, piano droits, picolos à 7 octaves système en cuivre, d'Erard à vendre à des conditions avantageuses, par A. PERIER,
27fv 310, rue Royale

HARMONIUMS et PIANOS MECANIQUES de Debain, picolos à 7 octaves—Sur lesquels une personne qui n'est pas musicienne peut, en 2 ou 3 leçons, exécuter tous les airs en général; morceaux d'opéras, polkas, mazurkas, et des difficultés impossibles à surmonter avec les doigts. Ces pianos possèdent un clavier comme les autres, et les marteaux frappent sur la même corde que le mécanisme.
27fv A. PERIER, rue Royale, 310.

COTON DAMASSE.
A VENDRE — Une consignation de COTON DAMASSE arrivant directement des manufactures, venant d'être débarquée et comprenant un vaste assortiment des patrons français et couleurs. COTON DAMAS A DESSIN, DAMAS A DEUX COULEURS, convenables pour le marché du Mexique. Le commerce est invité à venir examiner ces articles.
MORTON TOULMIN & Co.
[illegible] mai 77, rue de Commune